

CLASSES SURCHARGÉES ...
PERSONNELS ÉPUIÉS...
ÉLÈVES MÉPRISÉ-E-S ...



IMPOSONS LA BAISSÉ
DES EFFECTIFS !

POURQUOI IL FAUT BAISSER LES EFFECTIFS

Effectifs et conditions de travail

Les effectifs trop chargés constituent l'un des facteurs identifiés de mal être pour les élèves comme pour les enseignant-e-s et personnels . La fatigue nerveuse et la charge de travail sont fortement augmentées lorsque les classes sont surchargées, la chose n'est pas nouvelle même si elle est ignorée de l'administration de l'éducation nationale.

Au contraire, avec un effectif raisonnable, l'ambiance de classe est plus calme, le comportement des élèves s'améliore, ils sont plus attentifs et plus engagés dans leurs apprentissages.

Le sentiment de ne pas accomplir correctement son travail, le stress et la fatigue engendrée par le bruit, l'agitation et le manque d'attention des élèves génèrent de la souffrance au travail, cette souffrance que l'administration a bien du mal à reconnaître.

Réduire les effectifs c'est la condition pour un enseignement au plus près des élèves, pour une différenciation et un accompagnement adapté au sein même de la classe. Une diminution du nombre d'élèves améliore l'interaction entre l'adulte et les élèves (en particulier, avec les plus fragiles d'entre eux) mais aussi entre les élèves. Chacun peut s'exprimer plus souvent et plus facilement, la concurrence pour obtenir l'attention de l'enseignant-e est réduite et une bonne ambiance de classe est favorisée. Le temps consacré à la gestion de la classe diminue au profit du temps d'enseignement et d'apprentissage.

Ceci se ressent immédiatement et de manière palpable : l'espace libéré par une baisse de

l'effectif permet d'aménager la classe de manière efficiente. Les manipulations, l'expérimentation, le travail en petits groupes, l'autonomie en sont facilités.

Réduire les effectifs à l'école maternelle et en élémentaire

Comment peut-on raisonnablement mettre en place les programmes avec des classes à 30 ou même à plus de 25 élèves ? L'engagement des enseignant-e-s ne peut pas tout contre les inégalités culturelles si prégnantes dans l'acquisition du langage.

De même, comment parler de lutter contre l'échec scolaire sans mettre en préalable la réduction des effectifs ?

Au collège et au lycée

Baisser les effectifs des classes c'est améliorer les conditions de travail et d'études pour toutes et tous, c'est aussi permettre pour les élèves de 6^{ème} une entrée plus en douceur dans un nouvel univers scolaire.

Cela permettrait à l'enseignant de faire travailler tous les élèves, d'identifier les difficultés de chacun et de les aider.

C'est aussi faire qu'une classe soit une classe, c'est-à-dire un groupe cohérent favorable aux apprentissages, et pas une masse...

Et dans le sup ?

Chaque rentrée universitaire, et plus encore celle de 2015 avec 65 000 étudiant-e-s supplémentaires, s'accompagne de témoignages montrant des amphithéâtres de plusieurs centaines d'étudiant-e-s dans lesquels il est conseillé d'arriver une heure avant le cours pour être certain d'avoir une place. Pour les étudiant-e-s comme pour les personnels ces conditions sont indignes. Elles constituent une des raisons majeures de l'échec précoce à l'université pour des milliers d'étudiant-e-s. Il en va de même des travaux dirigés, suivis par 50 étudiant-e-s ou plus.

COMBIEN D'ÉLÈVES DANS NOS CLASSES ?

En 2010 la moyenne d'élèves par classe dans le second cycle général et technologique était de 27,7 élèves. Elle est de 29 élèves en 2014. Surtout, 59,5 % des classes comptent plus de 30 élèves. Et 9 % des classes de collège accueillent plus de 30 élèves. Dans le 1er degré ce sont 30 % des classes qui accueillent plus de 25 élèves.

POURQUOI IL FAUT DÉDOUBLER LES CLASSES

Actuellement les gouvernements successifs externalisent le traitement de la difficulté scolaire : on laisse les classes surchargées et on accorde une aide personnalisée en dehors du cadre de la classe aux élèves les plus en difficulté.

Il faut donc continuer à revendiquer un abaissement des effectifs maximaux, mais ce n'est pas suffisant. Revendiquer en même temps des dédoublements d'une partie de l'horaire présente plusieurs avantages : pendant une partie de l'horaire, on a des groupes réduits qui permettent des approches pédagogiques moins frontales et un traitement de la difficulté scolaire dans le cadre normal de la classe. On conserve le collectif-classe, avec tous les intérêts qui lui sont associés alors qu'actuellement, en lycée et de plus en plus en collège, les regroupements d'élèves par options, par langue vivante, etc., tendent à briser la notion même de collectif au profit d'une juxtaposition, fluctuante d'heure en heure suivant les disciplines, de « parcours individuels ». Un système dans lequel chaque

**35 ÉLÈVES PAR CLASSES
ET IL MANQUE DES CHAISES ...**



enseignant-e aurait moins de classes, donc moins d'élèves en responsabilité, permettrait que le travail de chaque élève soit davantage suivi. Moins d'élèves dans les classes et des classes dédoublées c'est aussi la possibilité de prendre davantage la parole en cours de langue, la possibilité d'exercices écrits plus fréquents en classe, la possibilité pour les élèves de manipuler lors des cours de sciences et technologies, c'est la possibilité d'une plus grande attention à chaque élève et à la difficulté scolaire.

De tels dédoublements d'une partie de l'horaire ne seraient pas une nouveauté : en collège ils ont existé jusqu'à la mise en place du prétendu « collège unique » d'Haby en 1977, en lycée professionnel ils ont existé jusqu'aux dernières réformes de 2000-2003, en lycée général de manière plus aléatoire jusqu'à la fin du XXe siècle.

Les dédoublements sont moins faciles à mettre en œuvre dans le premier degré, mais pourraient être facilités par le développement d'un système qui placerait plus de maîtres qu'il n'y a de classes dans une même école. Et pourquoi ne pas généraliser un système de 5 maîtres pour 4 classes ?

DES POSTES !

Baisser les effectifs élèves, c'est augmenter le nombre de classes, et donc les besoins en enseignants-e-s, CPE, AED. Il est bien sûr hors de question que cela se traduise par un recours aux heures supplémentaires, qui en se multipliant, dégradent l'emploi et les conditions de travail. C'est pourquoi pour SUD éducation, la baisse des effectifs doit aller avec la création massive de postes de titulaires.

Transformons déjà les 527000 HSA actuelles en 29000 postes !

Titularisons les 33000 équivalent-temps-plein contractuels et créons des milliers de postes !

FAIRE BAISSER LES EFFECTIFS : EN PARLER ... ET AGIR !

Des revendications à mettre en débat :

Une baisse des effectifs par classe : 16 élèves en éducation prioritaire et 20 élèves hors éducation prioritaire . Dans l'enseignement spécialisé, de 6 à 12 élèves maximum en fonction des unités et des situations.

Des dédoublements nationaux dans toutes les matières, d'au moins une heure dans le second degré, et pour le premier degré, en généralisant les 5 maîtres pour 4 classes .

Pour accompagner cette baisse des effectifs, création de 100000 postes de titulaires supplémentaires .

Des modes d'action pour les faire avancer

Discuter des effectifs en heures d'infos syndicales (RIS, HMI).

Organiser des réunions publiques avec les parents d'élèves pour discuter de cette question avec elles et eux.

Dans le second degré, la lutte lors de l'annonce des DHG (dotations horaires globales) sera un moment important. Des motions pourront être proposées en CA. Surtout, il faudra mettre en débat des mots d'ordre de grève. La grève reconductible est un élément central de l'établissement d'un rapport de force, encore plus si elle est soutenue et comprise par les parents.

Mais l'enjeu est de dépasser le cadre des bagarres locales annuelles qui sont justifiées mais reviennent souvent à déshabiller Pierre pour habiller Paul et à parvenir à fédérer ces colères. La DHG est aussi insuffisante dans le collège voisin, dans le département d'à côté ou à l'autre bout du pays. Le problème, c'est le budget insuffisant alloué à l'éducation.

C'est donc tous ensemble qu'il faut se battre notamment par un mouvement massif de la maternelle à l'université, en particulier par la grève, pour imposer des revendications offensives.